

ni à une insuffisance de vigueur chez nous, hommes du Nord : il est dû aux obstacles matériels que nous avons eu à rencontrer. Mais aujourd'hui la population qui habite notre rive du St. Laurent, tend la main vers celle qui est fixée sur l'autre rive, en demandant qu'on lui donne à son tour les mêmes avantages. Une chose à redouter en cette province, séparée comme elle l'est par le fleuve, est qu'il s'élève un esprit de jalousie entre ceux qui demeurent sur l'une des rives et ceux qui habitent l'autre, lorsqu'il s'agit d'utiliser les ressources que possède la province. C'est là un fait que nous devons appréhender et contre lequel il nous faut nous prémunir ; car, assez naturellement d'ailleurs, une telle division fait naître un sentiment de jalousie. Les avantages devraient, cependant, être également partagés entre les populations des deux rives, et le sentiment qui existe dans les rapports de famille, devrait également exister entre tous les habitants de cette province. Conséquemment, nous vous demandons à vous, habitants de la Rive Sud, qui jouissez d'une plus grande prospérité que nous, de nous prêter la main et de nous aider à augmenter notre richesse à l'égal de la vôtre. (Applaudissement.)

M. l'Orateur, ce que je dois maintenant ajouter est surtout destiné à retentir en dehors de cette enceinte ; car je dois me faire un devoir dans l'intérêt de la paix, qui heureusement règne actuellement parmi nous, de maintenir à jamais la bonne entente qui est le premier élément du bonheur du peuple de ce pays. Je dirai donc quelques mots, non pas dans le but de montrer aux députés de la Rive Sud la part que nous apportons au revenu public, mais afin de refuter des assertions faites hors de cette enceinte ; je dis avec plaisir *hors de cette enceinte*, car jamais je n'ai entendu ici, exprimer le sentiment, que venir en aide à l'exécution de la route du Nord était faire un injuste partage des deniers publics. Cette province s'est endettée de six millions pour aider aux lignes de la Rive Sud, aussi bien qu'aux lignes de la Rive Nord, et déjà cette Chambre a admis que la ligne de la Rive Nord, qui s'étend de Québec au Portage du Fort, a de justes titres à un subside plus considérable que les autres routes. (Ecoutez ! écoutez !) Ce n'est pas que je veuille en aucune manière amoindrir l'importance des lignes ferrées du Sud. Il y a sur la Rive Sud des voies aussi importantes que sur la Rive Nord